

Direction Éducation - Attribution de subventions

Mme FELLMANN, Première Adjointe, Rapporteur : Il est proposé au Conseil Municipal de verser, d'une part aux associations de parents d'élèves, d'autre part à l'association Empreinte Bleue France pour la mise en place d'un projet «classe reporter», les subventions suivantes :

Associations	Obtenu en 2005	Proposition 2006
FCPE	1 978 €	1 978 €
PEEP	659 €	659 €
Empreinte Bleue France		5 000 €

En cas d'accord, la dépense totale, soit 7 637 €, sera prélevée au chapitre 65.213/6574 CS 21100 qu'il conviendra d'abonder par un transfert de crédit de 5 000 € en provenance du chapitre 011.213/6042 CS 21100.

Le Conseil Municipal est invité à statuer.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide d'adopter les propositions du Rapporteur.

Récépissé préfectoral du 20 décembre 2006.